

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19434 - 75ÈME ANNÉE

Réveil difficile après les Fêtes à prévoir

BREXIT : conséquences pour La Réunion

La période des Fêtes risque bien d'être suivie par une période de réveil difficile. En effet, l'année 2020 va être celle des remises en cause au niveau de l'Union européenne avec la certitude du BREXIT. En raison de sa dépendance aux décisions de Bruxelles, La Réunion sera impactée.

Sauf bien improbable retournement de dernière minute, le Royaume-Uni va quitter l'Union européenne cette année. Depuis la fondation de la Communauté économique européenne en 1957, c'est la première fois qu'un Etat décide de quitter cette organisation qui est passée en 62 ans de 6 à 28 membres. C'est la fin d'une dynamique de croissance et le début d'une période d'incertitude. Avec le départ d'un pays aussi important que le Royaume-Uni, l'Union européenne sera forcément affaiblie. C'est dans ce contexte que va se négocier le prochain budget européen. Il s'appliquera à partir de 2021. C'est un moment capital pour La Réunion, fortement dépendante des décisions de l'Europe.

L'Union européenne c'est notamment la politique de cohésion. Elle vise à réduire les inégalités de développement entre les régions. Eu égard à un PIB par habitant inférieur à 75 % de la moyenne européenne, La Réunion se situe dans l'Objectif convergence. Cela signifie qu'elle a droit au niveau maximum des crédits européens. Paul Vergès puis Elie Hoarau se sont battus au Parlement européen pour que ce soutien se

maintienne à plus de 2 milliards d'euros pour 6 ans. La période de programmation actuelle touche à sa fin.

Quels fonds européens ?

La première interrogation porte sur l'appartenance de La Réunion au club des régions les plus pauvres d'Europe. En effet, le Royaume-Uni étant un des pays les plus riches du monde, son départ va mécaniquement faire baisser le PIB moyen par habitant dans l'Union européenne. Au moment de la négociation du prochain budget européen, notre île satisfera-t-elle toujours aux critères lui garantissant de faire partie des régions éligibles à l'Objectif convergence ? Si ce n'est pas le cas, alors l'aide européenne pourrait être très inférieure.

La seconde interrogation est sur la part des crédits européens alloués aux régions en Objectif convergence. Le Royaume-Uni est en effet un important contributeur qui n'est pas éligible à cet objectif. Cela signifie que la part allouée au budget de la cohésion pourrait diminuer, alors que le nombre de régions concernées suit une tendance opposée, accentuée par la volonté européenne d'intégrer les anciens Etats membres du Pacte de Varsovie qui font désormais partie de l'OTAN.

Une baisse des crédits pour La

Réunion ne serait alors pas étonnante, et dramatique compte tenu de l'état de sous-développement en termes d'infrastructures, toujours pas de train par exemple, et d'emploi, avec près de 30 % de taux de chômage.

La troisième interrogation concerne l'agriculture. Avec un budget amputé de la contribution du Royaume-Uni, comment évolueront les montants des aides allouées aux agriculteurs ? Pour La Réunion, cela concerne notamment la canne à sucre et ses aides à la production.

Octroi de mer ?

La quatrième interrogation est l'avenir de l'octroi de mer dont le régime dérogatoire se termine cette année. Dans les discussions commerciales menées par l'Union européenne au nom de La Réunion, l'octroi de mer est considéré par les autres pays comme un obstacle à la concurrence, une barrière tarifaire à abattre. Outre un rôle de protection de la production locale, l'octroi de mer est une source importante de recettes pour les collectivités, en particulier les communes. Faire croire que sa disparition entraînerait une baisse des prix est illusoire. En effet, dans le cadre actuel, la France ne manquerait pas de reprendre la main sur cette manne fiscale en l'intégrant dans la TVA, ce qui lui permettrait d'intégrer le produit de cette taxe dans son budget. Les bénéficiaires de l'oc-

trois de mer auront-ils la garantie d'une compensation à l'euro près ? Quelques précédents rappellent la difficulté pour Paris de respecter ce principe, par exemple le transfert du RMI qui a contribué à plomber les finances des Départements.

Il est évident que l'histoire de l'Europe n'est pas un fleuve tranquille. Des initiatives avaient été lancées afin de maximiser l'utilisa-

tion des fonds européens disponibles en les mettant au service de la transformation de La Réunion. C'était le cas de la politique de grands chantiers qui avait cours à la Région jusqu'en 2010. Force est de constater que cet esprit d'anticipation s'est perdu à La Réunion. En témoignent les dernières orientations budgétaires de la Région, avec une collectivité incapable de présenter

un budget définitif en raison de l'attente d'arbitrages de Paris et de l'Europe. Une attente qui risque bien de déboucher sur de mauvaises surprises car manifestement, La Réunion a bien fini de manger son pain blanc.

M.M.

3 élections en une année : les enjeux

De mars 2020 à mars 2021, les électrices et les électeurs réunionnais seront appelés à désigner leurs représentants dans les communes et les inter-communalités, au Département et à la Région. Ensuite, les élus auront à voter des orientations budgétaires. Ils vont ainsi orienter, sur 6 ans, environ 30 milliards d'euros de dépenses réelles. Vers 2026-2027, la population Réunionnaise serait alors au seuil du million d'habitants.

Les 3 mandats s'inscrivent dans un calendrier connu.

Tous les États ont voté, en septembre 2015, les Objectifs du Millénaire pour le Développement Durable (OMDD) pour la période 2015-2030. L'objectif numéro 1 s'intitule : "éradication de l'extrême pauvreté".

Le Traité sur le Climat a été ratifié en 2016. Il est opposable. Les "instruments de ratifications" devaient être déjà déposés. Une évaluation est en cours pour examiner l'impact sur une baisse réelle de la température.

Il y a 6 mois, l'Union Africaine a voté la création d'une vaste zone de libre-échange impliquant les 55 États membres. L'abattement des barrières douanières entre eux

doit être opérationnel en juillet 2020 et impliquera nos voisins membres de la COI.

La Convention canne touche à sa fin en 2021. Les protestations ont conduit le gouvernement à proposer la rédaction d'un "projet agricole global". La copie doit être remise avant juillet 2020.

Ce calendrier étant connu de tous, les enjeux devraient être le débat du moment.

Les principaux enjeux.

Un grand débat sur l'avenir du monde va s'ouvrir à l'anniversaire de l'OMC, crée le 1er janvier 1995. Quel est le bilan au bout de 25 ans ? L'Afrique, l'Asie et les pays émergents ont choisi le libre échange au moment où les États-Unis imposent des accords à la carte jusqu'à s'immiscer dans les projets souverains qui ne leur plaisent pas. L'Union Européenne a échoué dans sa tentative de négocier des accords de partenariats régionaux. La Réunion avec son million d'habitants se trouve à la frontière du vaste marché africain qui se construit alors qu'elle est figée dans un ensemble normatif situé à 10 000 km d'ici, l'Union européenne. Ce dernier est certainement en discussions sur des accords globaux avec la nouvelle Union africaine. Qui s'occupe des intérêts réunionnais ?

Compte tenu de cet événement exceptionnel et nouveau, toute la réflexion doit être remise en perspective, globalisée et déclinée pour respecter le calendrier ci-dessus. Les questions agricoles sont inséparables des échanges commerciaux et d'une économie bas carbone. Les programmes de formation sont à revoir et viser à absorber le stock de sans-emplois, de pauvres et de demandeurs de logements... Serons-nous dans le peloton de tête du mouvement ou alors à la queue ?

Dans un contexte aussi mouvant, les 30 milliards de nos collectivités constituent un levier considérable de négociation. Personne n'a oublié les baisses de dotations de l'Etat qui ont été appliquées sans résistance des élus qui ont préféré les compenser. Avec le renfort des forces vives de la société qui veulent être entendues, on pourrait déboucher sur la contractualisation d'un accord avec le gouvernement pour libérer un horizon sur 20-25 ans.

Le discours ambiant de faire un peu plus que l'autre est très éloigné des enjeux structurels. Il ne prend pas en compte les changements importants qui interviendront dans la décennie 2020-2030.

Ary Yée Chong Tchi Kan,
Fraternité Réunionnaise

Edito

« Le colonialisme faute de la République » : le retour des Chagossiens aux Chagos à l'ordre du jour de la présidence française de la COI ?

Le 21 décembre dernier à Abidjan, le président de la République avait déclaré ceci : « « Trop souvent aujourd'hui la France est perçue » comme ayant « un regard d'hégémonie et des oripeaux d'un colonialisme qui a été une erreur profonde, une faute de la République », a-t-il déclaré, appelant à « bâtir une nouvelle page ».

«Témoignages» du 23 décembre avait souligné que cette déclaration venait justement du dirigeant d'un pays qui continue pourtant à coloniser des terres qui lui sont étrangères. C'est notamment le cas des îles malgaches de Nosy Sambatra, Nosy Kely, Nosy Bedimaky et Nosy Ampela, maintenus sous occupation française sur la base d'un décret publié juste avant le retour de Madagascar à l'indépendance en 1960.

Lors de sa visite à La Réunion cette année, Emmanuel Macron avait dévoilé le rôle assigné à La Réunion dans la stratégie française d'axe Indo-pacifique. Il avait aussi affirmé que l'année prochaine verra la France présider la Commission de l'océan Indien, ce qui permettra à Paris d'utiliser la COI pour appuyer sa stratégie.

Il serait pourtant possible à la France de fixer un objectif autrement plus louable à sa présidence. En effet, si les déclarations du premier des Français à Abidjan ne sont pas du vent, alors la présidence française de la Commission de l'océan Indien devra non seulement créer les conditions de la décolonisation complète de Madagascar, mais aussi inscrire à son agenda la question du retour des Chagossiens dans leur pays.

En effet, aussi étonnant que cela puisse paraître, la Commission de l'océan Indien n'a jamais plaidé cette cause. Or, la France pourra s'appuyer sur des arguments importants pour faire plier la Grande-Bretagne, puissance occupante des Chagos, en particulier la résolution de l'ONU qui a donné jusqu'au 22 novembre aux Britanniques pour déguerpir. Le délai est passé, et la France n'a plus d'état d'âme à avoir vis-à-vis du Royaume-Uni, puisqu'il va quitter l'Union européenne.

Si la présidence française ne met pas ses actions en rapport avec les paroles du chef de l'État à Abidjan, alors ce sera encore une année de perdue pour la COI. Et cela posera encore plus la question de la présence de la France dans une organisation de pays riverains de l'océan Indien. En effet, la France a pour particularité d'être riveraine de l'océan Atlantique, de la mer Méditerranée, de la Manche et de la Mer du Nord mais pas de l'océan Indien. Elle doit sa présence dans la COI à La Réunion qui a été effacée de l'organisation, comme le rappelle la dernière déclaration du Sommet de la COI en date de 2015.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zistoir Tizan avèk lo fanm san tête-sinkyèm morso

Kan la diréktris la rakont sa son mari, l'ot la di, li mazine in pé kisa i lé. Pars shak ané kan livèr i ariv néna in mouvman konmsa. Kèl mouvman d'après zot ? I parétre sa sé in zistoir rant in famiy i apèl Oaro la mizèr épi la famiy « i zoué pa èk sa. »-in pé I di galman:”i grate pa l’ki.”I parétre in zour, mésyé « I zoué pa èk sa »-i grate pa l’ki si zot i vél’, l’avé antann dir la famiy Oaro la mizèr l’avé vann in térin épi mète lo moné d’ koté. Donk “I zoué pa èk sa “d’après sak i di lété intéresé par larzan-la é an pasan koté la kaz bann Oaro, li la di lo bann moun téi mank ali si, téi mank ali sa, téi mank ali lo pourkoi é si lété posib mésyé Oaro i pouré avans ali in pé larzan a rann sito k’i gingn. - promi, ziré, krashé. L’avé inn foi, mésyé lo foi, la manz son foi èk in grinn sèl !

Donk mésyé Oaro la mizèr l’avé diskite avèk son madam é lo madam la tonm dakor avèk son mari pou ède lo moun soidizan dann la difikité. I fo dir banna l’avé poin labitid frékant bann volèr é zot té i méfyé pa sifizaman. Pou zot sa lété d’moun parol é l’avé poinn rézon pou douté. Fransh vérité, la parol doné i ranplas papyé... Larzan préte, larzan ankésé lo lanprèter la mète son bann z’afèr a zour, li la répar sak l’avé pou réparé. An finn kont li la mète tout sé z’afèr bien konm k’i fo. Mé oila, lo tan la pasé, é la famiy Oaro la pa vi lo rotour d’larzan. Mèm k’in zour lo madam – souvan défoi sé bann madam i fé lo bann démarsh dézagréab - la parti la kaz lo amil zoué pa èk sa » pou domann ranplas ali son du, kisoï tout in kou, kisoï pézapé. Madam Oaro la tonb de o pars bann la réponn aèl : « Kèl larzan ni doi aou ? Ousa i lé larzan-la ? Ousa i lé o prèv ? » Sitèlman lo pov madanm la kon prann an mèm pa sink minite, pou son larzan téi falé èl téi rogard dann trou. Lété konmsi èl l’avé foy in trou pou mète son

moné dodan..

Kriké ! Kraké ! Kriké Mésyé ! Kraké Madam !

Dopi zourla la famiy i zoué pa èk sa la mont san aré, é la famiy Oaro la dsann firamézir, la dékaniyé. Dopi zour-la demoun la komans donn azot lo nom « La mizèr » l’apèl ali la famiy Mizèr sansa la Oaro la Mizèr é l’avé pi arien pou fèr pou fé romont azot lo kouran. Inposib monté ! Arienk désann zot téi gingn kontrèr la famiy volèr téi arète pa monté, téi réisi dann sé z’afèr é l’avé poin léshèk pou zot.

I di volèr i prospèr pa, é moin lé a d’mandé si sa lé posib vi sak moin la fine oir dovan moin. I di la famiy viktime la fé bonpé démarsh, la mèm parti oir lo prète épi bann sinp, épi bann tizanèr san siksé. Mèm in zour madam Oaro la komans fé novène dsi novène san rézilta. Lo larzan té parti définitivman. Aprésa lo madam la parti, la nuite di la priyèr koté léstatu la vyèz l’avé tonm o t’an ba dovan légliz dann tan siklone karantuit. El téi di la priyèr mèm. El téi tourn sète foi otour d’léstatu, dann in sans épi dann in n’ot. Sé dopi so tan-la demoun la komans rakont listoir Fanm san tête é kan téi ariv livèr, kan i fé fré, é kan i fé noir bonèrdemoun la komans di : « In tèl la fé movèz rankont, l’ot la fé mové rankont, èl la vi vizyon, l’ot la sov sob kaz i koné pa ousa li la parti. » Ziska k’in zour in bivèr d’rak la di : « Li la vi lo fanm san tête é demoun la kroir ali pars dopi zour-la li la mète a bégéyé alé oir avan li téi bégéye pa ».

Sinkyèm morso la fini-samdi proshin nou vaoir lo sizyèm.

Justin